

Communiqué

À pied ou à vélo: les avancées de la mobilité active en 2023

La Municipalité s'engage pour la promotion de la mobilité active en multipliant les actions pour encourager la marche et le vélo à Lausanne. Elle a poursuivi en 2023 ses efforts visant à créer un environnement propice à la pratique de ces modes de déplacements durables.

En 2023, 5.5 kilomètres de nouveaux aménagements cyclables incluant une vingtaine de contresens cyclables ont vu le jour sur le territoire lausannois, comblant ainsi des lacunes dans le réseau existant. Quant à la marche à pied, de nombreuses mesures visant à améliorer la sécurité des traversées piétonnes ont été mises en place. L'instauration de zones modérées avec une limite de vitesse à 30km/h dans plusieurs quartiers favorise également la sécurité des personnes à pied. Comme le souligne Mme Florence Germond, conseillère municipale en charge de la mobilité, «ce n'est qu'en instaurant un environnement propice et sécurisé à la mobilité active que nous parviendrons à encourager ces modes de déplacement qui contribuent à rendre la ville plus durable».

Vers un réseau cyclable étendu

Le réseau s'est agrandi avec la réalisation de 5.5 kilomètres de nouveaux aménagements cyclables. Des axes majeurs tels que l'avenue de Rumine (entre Georgette et la rue Belle-Fontaine), la montée sur l'avenue d'Ouchy ou encore le boulevard de Grancy bénéficient désormais de nouvelles infrastructures pour les vélos. L'ouverture de 17 contresens cyclables comme celui de la rue de la Pontaise ou de l'avenue du Vingt-Quatre Janvier viennent également renforcer ce réseau. La ville compte désormais près de 68% de rues à sens unique autorisées aux cyclistes en contresens. Du côté du stationnement, ce sont 930 nouvelles places qui ont été créées dans les quartiers lausannois. Une campagne d'affichage a également permis de rappeler l'autorisation du tourner à droite au feu rouge, un gain de temps appréciable pour les adeptes de la petite reine. Enfin, parmi les nouveautés, figure la mise en service de la première borne à outils pour son vélo. Situé à l'avenue d'Echallens, cet atelier urbain offre la possibilité d'effectuer de petites réparations. La seconde innovation est l'arrivée de dix Vélobox proposant 50 places sécurisées aux résidentes et résidents du quartier France-Maupas pour le stationnement de leur vélo. Ce projet pilote vise à combler l'absence de local à vélos dans certains immeubles d'habitation. Toutes les places ont été rapidement pourvues et la liste d'attente témoigne de la demande existante pour ce type de stationnement sécurisé.

Parcourir la ville à pied

La sécurité des itinéraires piétons représente également une priorité affirmée par la Municipalité. Dans cette optique, une série de mesures a ainsi été mise en place en 2023. En plus de l'amélioration d'une soixantaine de traversées piétonnes non-régulées, de nouveaux passages piétons ont été aménagés afin de renforcer la sécurité des zones de traversée, notamment celles situées à proximité d'écoles. De plus, dans le cadre de la réalisation de zones modérées, la pose de seuils permet aussi de créer un environnement plus sûr pour les piétons et les piétonnes en ralentissant la vitesse des véhicules. C'est par exemple le cas avec les récents aménagements réalisés au chemin de Bellevue et l'avenue des Acacias. Enfin, six nouveaux itinéraires sont venus s'ajouter au projet Cœur de ville à 15 minutes à pied. Des parcours agréables permettent de rejoindre facilement le centre-ville depuis les quartiers. L'ajout de cent nouveaux bancs améliore aussi le confort des piétones et piétons, tout en facilitant les déplacements des personnes à mobilité réduite qui peuvent faire une halte bienvenue.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec:

- **Florence Germond, conseillère municipale, Direction finances et mobilité,
tél. +41 21 315 72 00**

Lausanne, le 23 janvier 2024